

# Devenir Architecte paysagiste





# Sommaire

4

## INSTITUTIONS

4. Une formation universitaire unique, trois institutions partenaires

6

## VOS ÉTUDES

6. Structure des études
7. Accès en cours de formation
8. Votre première année d'études
9. Les crédits, l'évaluation

10

## LA FORMATION D'ARCHITECTE PAYSAGISTE

11. Philosophie de la formation
12. Organisation de la formation
15. Domaines de compétences et débouchés
17. Mobilité internationale

19

## VIE ÉTUDIANTE, INFORMATIONS PRATIQUES

19. Vie étudiante
22. Vie pratique
24. Inscriptions
26. Lieux des cours et accès

29

## PROGRAMMES ET HORAIRES

38

## CONTACTS



# Une formation universitaire unique, trois institutions partenaires

Les études de bachelier et de master d'architecte paysagiste sont organisées en collaboration entre **Gembloux Agro-Bio Tech**, **l'ISla Gembloux**, et la **Faculté d'Architecture La Cambre-Horta**.

Ces institutions sont les seules en Belgique francophone à proposer une formation universitaire d'architecte paysagiste. Cette collaboration unique offre une réelle formation pluridisciplinaire, associée à l'expertise, au savoir-faire et à la renommée internationale de ces trois institutions.

## GEMBLOUX AGRO-BIO TECH UNIVERSITÉ DE LIÈGE

Depuis sa création en 1860, Gembloux Agro-Bio Tech s'est imposée comme véritable pôle d'expertise dans le domaine des sciences agronomiques et de l'ingénierie biologique. Depuis plus de 150 ans, la Faculté forme des universitaires et des ingénieurs capables de répondre aux attentes de la société dans les domaines de la production, de la transformation et de la valorisation des bioressources.

Intégrée à l'Université de Liège depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2009, Gembloux Agro-Bio Tech est une faculté reconnue internationalement pour la qualité de son enseignement (accréditations ISO, CTI, EUR-ACE) et l'excellence de ses recherches. Cette renommée attire plus d'un millier d'étudiants issus d'une quarantaine de pays. Les nombreux contacts avec les milieux socio-professionnels permettent une interaction forte avec le monde du travail.

## ISIA GEMBLOUX HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE

Fort d'une longue tradition d'enseignement supérieur agronomique, l'ISIA (Institut Supérieur Industriel agronomique), catégorie agronomique de la Haute Ecole Charlemagne, a diplômé plusieurs milliers d'étudiants : bacheliers professionnalisants, ingénieurs industriels ou architectes paysagistes. Cette institution propose une palette de formations en sciences du vivant qui donnent accès à tous ces métiers – traditionnels ou novateurs – dont la société a besoin pour continuer à se développer au bénéfice de l'homme tout en sauvegardant notre planète.

## FACULTÉ D'ARCHITECTURE LA CAMBRE-HORTA UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

Depuis 2010, les Instituts Supérieurs d'Architecture « La Cambre » et « Victor Horta » ont fusionné pour créer une Faculté d'Architecture au sein de l'Université Libre de Bruxelles. Les deux instituts partenaires de cette nouvelle faculté ont une riche et longue expérience de la formation en architecture.

La Faculté retient que l'architecture est un art de la raison, public et social, à la rencontre des arts et des sciences, du réel et de l'imaginaire, de la rigueur et du sentiment, de la poésie et de la technique, des traditions et des innovations.

Dans cet esprit, la Faculté d'Architecture de l'ULB développe un enseignement pluraliste et émancipateur, ouvert aux opinions critiques et aux explorations innovantes de la discipline tout autant qu'à l'approfondissement des savoirs traditionnels du métier. Les objectifs de sa pédagogie conjuguent la nécessaire pertinence technique, l'indispensable responsabilité sociale et la richesse imaginative qui permettent d'assurer à chacun, et de manière responsable, de larges possibilités d'expression et de créativité.

# Structure des études

Les études universitaires sont organisées en 3 cycles : le bachelier, le master et le doctorat.

Le parcours universitaire classique s'effectue en 2 cycles (300 ECTS), soit en principe en 5 années d'études.





## ACCÈS EN COURS DE FORMATION

L'accès en cours de formation d'architecte paysagiste est possible pour les étudiants qui ont effectué une formation supérieure en Belgique ou à l'étranger dans un domaine étroitement lié au domaine d'études.

Suivant le diplôme préalablement obtenu, les étudiants disposent d'une valorisation de crédits dans le cycle de bachelier ou d'un accès au cycle de master avec un complément de crédits (de 15 à 60 crédits).

La valorisation des crédits ou le nombre de crédits complémentaires dépendent des acquis de la précédente formation en regard des pré-requis essentiels à la poursuite de la formation d'architecte paysagiste.

Ainsi, l'accès à la formation et le nombre de crédits qui composent le programme de cours font généralement l'objet d'une décision des autorités académiques.

Les étudiants concernés sont dès lors invités à compléter une demande d'admission préalable à leur inscription par l'intermédiaire d'un formulaire en ligne disponible sur le site internet de l'Université de Liège.

<b>1<sup>ER</sup> CYCLE</b> <b>180 ECTS MAX</b> <b>VALORISATION DE CRÉDITS POSSIBLE SUIVANT LE PROFIL</b> BLOC 1 BLOC 2 BLOC 3	Bachelier
<b>2<sup>ÈME</sup> CYCLE</b> <b>120 À 180 ECTS MAX</b> <b>CRÉDITS COMPLÉMENTAIRES</b> BLOC 1 BLOC 2	Master

### À TITRE INDICATIF

Le diplôme de bachelier de type court en Architecture des jardins et du paysage permet l'accès en master avec les 60 crédits complémentaires prévus au programme.

Les diplômes français tels que BTS ou licence professionnelle ne permettent pas l'accès en cours d'études. Les étudiants porteurs de ces titres sont tenus de s'inscrire au bloc 1 de bachelier (équivalence du baccalauréat requise).

[Programme des cours - crédits complémentaires P36](#)

[Procédure d'admission et inscription P24](#)

[Conditions d'accès  
www.architecturedupaysage.be/conditions-acces](http://www.architecturedupaysage.be/conditions-acces)

# Votre première année d'études

## L'ANNÉE ACADÉMIQUE

Elle combine des périodes

- d'enseignement, de formation et d'apprentissage ;
- de bloque et d'interrogations ou d'examens ;
- de temps libre et de congés.

Elle se divise en 3 quadrimestres qui couvrent chacun environ 4 mois.

En bloc 1 de bachelier, elle s'organise selon le schéma ci-contre.

## UNE SEMAINE UNIVERSITAIRE

Il n'y a pas de modèle « type » d'une semaine de cours à l'université. Selon les formations, le rythme et les horaires peuvent être très variables : tantôt bien remplis, tantôt moins, mais avec des heures creuses à rentabiliser et un travail important à effectuer à domicile ou en groupe. Les études universitaires nécessitent donc une grande autonomie. Il faut s'organiser, gérer et utiliser efficacement son temps tout en préservant sa motivation et son équilibre : santé, loisirs, bien-être.

Quadrimestre 1	Septembre	Rentrée et accueil dans les 3 institutions Activités d'enseignement
	Octobre	Activités d'enseignement
	Novembre	Activités d'enseignement
	Décembre	Vacances d'hiver (2 semaines)
	Janvier	Session d'examens (dispensatoires) Congé (1 semaine)
Quadrimestre 2	Février	Activités d'enseignement
	Mars	Activités d'enseignement
	Avril	Vacances de printemps (2 semaines) Activités d'enseignement
	Mai	Session d'examens
	Juin	Session d'examens
Quadrimestre 3	Juillet	Vacances d'été
	Août	Session d'examens

## L'ANNÉE D'ÉTUDES

Avec le décret « paysage », la logique est celle de l'accumulation de crédits.

La personnalisation du parcours étudiant et sa responsabilité par rapport à ce parcours sont privilégiées. Chaque année de cycle est constituée d'unités d'enseignement. Le programme des cours reste toutefois présenté en année académique ou bloc de 60 crédits.

### Bloc 1 du cycle de bachelier

En premier bloc du cycle de bachelier, les 60 crédits sont fixés pour tous les étudiants.

### Autres années de formation

Dès que vous avez acquis les crédits du bloc 1, vous pouvez individualiser votre cursus et établir votre programme annuel en respectant toutefois les balises suivantes :

- votre programme annuel doit comporter au moins 60 crédits (sauf allègement obtenu pour motif professionnel, académique, médical ou social, notamment étudiant sportif, artiste, en situation de handicap, entrepreneur...);
- vous devez inscrire à votre programme les unités d'enseignement obligatoires non acquises l'année précédente ;
- votre programme est soumis à l'accord du jury ;
- votre programme doit respecter des prérequis (enseignement devant être acquis avant la poursuite d'un autre cours) et corequis (enseignement devant être suivi au plus tard lors de la même année) ;
- vous ne pouvez vous inscrire au master que si vous avez obtenu le titre de bachelier correspondant ou, avec l'accord du jury, s'il vous reste moins de 15 crédits à acquérir pour l'obtenir.

## L'ÉVALUATION

Tous les cours sont évalués à la fin du quadrimestre durant lequel ils sont organisés. Si le cours se donne toute l'année, une épreuve partielle peut être organisée à la fin du 1<sup>er</sup> quadrimestre.

Le seuil de réussite est fixé à 10/20.

Le jury délibère en juin (1<sup>ère</sup> session) et en septembre (2<sup>ème</sup> session).

### Le décret « paysage » définit les règles d'évaluation suivantes :

Résultats de la 1<sup>ère</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle (Bachelier bloc 1)

- 60 crédits acquis : réussite du programme annuel
- $\geq 45$  crédits acquis : poursuite d'acquisition de crédits
- $< 45$  crédits acquis : ajournement.

L'étudiant ajourné qui a acquis entre 30 et 44 crédits du programme du bloc 1 constitue prioritairement son programme des cours non validés qu'il doit représenter. Il peut ensuite le compléter avec d'autres cours du cycle.

L'étudiant qui a acquis entre 45 et 59 crédits n'est pas ajourné. Il se constitue un programme de 60 crédits minimum composé des crédits non acquis et le complète avec des cours du reste du cycle, en respectant les pré et corequis.

Le jury prononce la réussite du cycle si l'étudiant a des notes égales ou supérieures à 10/20 dans tous les cours et une moyenne égale ou supérieure à 10/20. Si une de ces deux conditions n'est pas réunie, le jury délibère.

### LES CRÉDITS

Les programmes d'études sont présentés en **crédits ou ECTS** (*European credit transfer system*). Ces crédits correspondent à la charge de travail que vous devez consacrer à un enseignement, au sein d'un programme d'études : les heures de cours mais aussi les travaux pratiques, les séminaires, les laboratoires, les stages,

les travaux personnels, les recherches, les enquêtes sur le terrain, ainsi que la préparation aux examens.

1 crédit = 30 heures d'activités d'apprentissage

1 année d'études = 1 « bloc » = 60 crédits



# La formation d'architecte paysagiste

Au croisement de l'art, de l'architecture, des sciences de la terre et des sciences du vivant, la formation d'architecte paysagiste prépare à penser le paysage et apprend notamment à comprendre, à concevoir, à planifier et à gérer les environnements urbains et ruraux dans un souci de développement durable et de bien-être des populations.

La formation d'architecte paysagiste est fondée sur un enseignement multidisciplinaire qui prend en compte la dimension culturelle de notre environnement et les paramètres scientifiques qui déterminent la conduite de ses composantes (l'eau, le végétal, le milieu, etc.).



## UNITÉS D'ENSEIGNEMENT ET DIVERSITÉS DES APPROCHES

La spécificité de cette formation porte principalement sur le développement de compétences transversales en sciences naturelles et sociales mises en pratique dans une optique visionnaire de transformation des paysages.

Les unités d'enseignement regroupent des cours qui, au travers de figures pédagogiques diversifiées (cours théoriques, applications pratiques en groupe, visites de terrain, projets individuels...), procurent aux étudiants des savoirs, savoir-faire et savoir-être dans l'ensemble des domaines qui définissent le paysage.

**Habiter** concerne le mode d'occupation de l'espace pour des fonctions de logement, de loisirs, de travail, de déplacement...

**Perception** vient préciser la position de l'Homme en relation avec le paysage et donc repose l'Homme au centre de l'analyse des espaces ou inversement.

**Environnement** reprend l'ensemble des conditions naturelles (physiques, chimiques, biologiques) et culturelles (sociologiques) susceptibles d'agir sur les organismes vivants et les activités humaines.

**Produire** est relatif à l'interaction de facteurs naturels et/ou humains.

**Les outils transversaux** permettent de venir asseoir les quatre domaines de compétences précités par des techniques et des dispositifs plus spécifiques à des matières en relation avec le paysage.

Et l'enseignement par le **projet** se décline par :

- une production qui mobilise des ressources, des activités coordonnées entre elles ;
- une mise en situation réelle ou simulée qui contribue à donner du sens aux apprentissages et favorise le développement de compétences ;
- une démarche organisationnelle induite par la complexité du projet : les étapes dans le temps du projet sont mises en évidence ;
- une démarche pédagogique : le projet permet une pédagogie active privilégiant une démarche inductive, une pédagogie différenciée, l'étudiant étant l'acteur de sa propre formation, un contexte qui mobilise les étudiants.

## PHILOSOPHIE DE LA FORMATION

Les paysages définissent nos cadres de vie et sont le résultat d'une interaction forte entre l'Homme et la Nature.

Aujourd'hui, les nombreux défis sociétaux qui résultent de l'évolution de nos modes de fonctionnement doivent faire l'objet de réflexions approfondies et de recherches étendues intégrant une dynamique globale de gestion des paysages.

Les changements climatiques, les besoins en énergie, l'urbanisation, la pollution atmosphérique, la sécurité alimentaire, la santé, le bien-être sont autant de défis qui nécessitent la mise en œuvre de solutions durables auxquelles les architectes paysagistes peuvent activement contribuer !

Les connaissances multidisciplinaires acquises tout au long de la formation, permettent d'intervenir sur des aspects de transformation culturelle, écologique, technologique, économique ou politique, à l'échelle nationale, régionale, locale ou internationale.



## ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation universitaire d'architecte paysagiste s'organise suivants 2 cycles :

### 1<sup>ER</sup> CYCLE 180 CRÉDITS

#### Bachelier architecte paysagiste

La formation de bachelier vise à acquérir des réflexes paysagistes de lecture d'un territoire. Différentes échelles de paysages sont abordées au travers de démarches plurielles présentant des transversalités entre domaines scientifiques et culturels.

Au sein de ces démarches plurielles, la compréhension des interactions entre milieu physique, biologique et anthropique (paysages urbains, ruraux, industriels...) est fondamentale.

Au terme de ce 1<sup>er</sup> cycle, l'étudiant sera en mesure d'aborder le paysage par une approche systémique. Il pourra conceptualiser et spatialiser des options paysagères en fonction d'objectifs prédéfinis.

### 2<sup>ÈME</sup> CYCLE 120 CRÉDITS

#### Master architecte paysagiste

En master, l'étudiant apprend à faire la synthèse des notions abordées en bachelier, à croiser les dimensions temporelles, spatiales, culturelles, scientifiques et sociétales. Ces manipulations intellectuelles lui permettront de diriger des analyses paysagères qui le mèneront à construire des projets de paysage pertinents.

Il développe les compétences acquises en bachelier au niveau des lectures plurielles du paysage et les renforce par la compréhension des enjeux socio-économiques, culturels et environnementaux du paysage. La formation est également fondée sur une conscience et une évaluation des impacts des actions humaines sur le paysage.

Tout au long du cursus, les cours se déroulent dans les différentes implantations des trois institutions partenaires.

La formation est basée sur un ensemble de pratiques pédagogiques et d'activités d'apprentissage variées et complémentaires.

Un certain nombre de ces activités sont multidisciplinaires. Les étudiants ont l'opportunité de travailler avec des architectes et des bioingénieurs au sein de modules communs.

## LES ENSEIGNEMENTS DISCIPLINAIRES

Les enseignements disciplinaires délivrent les connaissances et compétences dans les différentes disciplines de base de la formation. Selon la spécificité de chaque discipline, les enseignements disciplinaires sont basés sur une combinaison d'enseignements ex-cathédra théoriques, de travaux pratiques et dirigés en laboratoire, d'activités de terrain et de projets menés individuellement ou en groupe.

## LE PROJET

La pédagogie du projet occupe une place centrale dans la formation. Dès la première année, au minimum 1/3 de chaque quadrimestre est évalué sur base de la pédagogie « par le projet » qui implique une mobilisation des connaissances de toutes les disciplines enseignées. Cette pédagogie est développée essentiellement dans le cadre de l'atelier-projet. Les thèmes qui y sont abordés sont en lien avec les unités d'enseignement du quadrimestre. Les enseignants des cours « théoriques » peuvent participer au jury de présentation des projets. L'exercice « par le projet » peut prendre plusieurs formes et plusieurs temporalités et avoir des objectifs pédagogiques diversifiés.

C'est aussi l'endroit de la synthèse des cours théoriques. Il peut aussi être le réceptacle des travaux pratiques d'autres domaines théoriques. Il peut prendre la forme d'un workshop, d'un séminaire, d'une loge d'un jour, d'un travail interdisciplinaire, d'un travail in situ, d'une collaboration active avec un domaine plus spécialisé, etc.

## LES STAGES

Véritable point d'orgue de la formation, le stage est essentiel pour confronter la théorie à la pratique et rassembler les connaissances acquises aux cours.

Lors de leur stage, les étudiants doivent faire des choix adaptés aux situations de terrain. Ils doivent travailler en équipe et appréhender l'esprit de l'entreprise qui les accueille.

Un stage de 12 semaines est organisé en fin de cycle de bachelier.

Les étudiants qui le souhaitent peuvent effectuer un second stage en master, dans le cadre de leur portfolio.

## LE PORTFOLIO

Le « portfolio compétences » est un dispositif pédagogique destiné à permettre aux étudiants d'affiner la construction de leurs compétences professionnelles en dehors des matières techniques de leur spécialisation.

Il s'agit essentiellement des compétences psycho-sociales (ou Soft Skills) qu'ils souhaitent renforcer dans la perspective de leur projet professionnel.

## LE TRAVAIL DE FIN D'ÉTUDES

Le travail de fin d'études est un travail personnel demandé aux étudiants à l'issue de leur master. Il doit aboutir à la démonstration de leur autonomie et de leur aptitude à aborder avec méthode et créativité un projet, une réflexion méthodologique ou une recherche originale d'une envergure significative dans le domaine du paysage au sens large.

Le TFE prend la forme d'une recherche originale, qui se distingue d'un exercice « projet ». Il contient un argumentaire scientifique et cherche à produire de nouveaux savoirs, savoir-faire et/ou savoir-être. Le cadre conceptuel, la nature originale du problème abordé et la pertinence de la méthode doivent être développés. Il fait l'objet d'une présentation écrite et orale. Il peut se réaliser au sein des institutions partenaires du cursus ou en dehors de celles-ci, dans le monde professionnel et à l'étranger.



## DOMAINES DE COMPÉTENCES

La compréhension approfondie de la nature associée à la créativité permettent à l'architecte paysagiste d'analyser, de composer et d'articuler les différentes caractéristiques naturelles, esthétiques, patrimoniales, écologiques, agronomiques, socioculturelles et éthiques d'un paysage.

L'architecte paysagiste travaille en étroite collaboration avec d'autres professionnels du territoire (urbanistes, architectes, ingénieurs, etc.) et de l'environnement (bioingénieurs, biologistes, écologues) ainsi que du monde de l'art. Par ses actions, il améliore la qualité de vie et préserve la biodiversité dans une logique de développement durable.

*« L'imaginaire commun associe couramment l'architecture du paysage à une représentation romantique de création de jardins, d'espaces intimes, de parcs au cœur des villes ou d'entités villageoises. Pourtant, le métier d'architecte paysagiste offre bien d'autres facettes ! »*

Durant la formation d'architecte paysagiste, chaque instant est propice pour apprendre davantage sur le paysage, rural ou urbain : cours théoriques et pratiques, ateliers projet, conférences, visites de terrains... Des connaissances mises en pratique autour des projets et des stages, les pierres angulaires de la formation. Aujourd'hui, je travaille dans un bureau d'études d'incidences en environnement où je gère des projets d'extension de parcs d'attraction, d'implantation de quartiers résidentiels, de parcs d'activités économiques et industriels ou d'intégration paysagère de lignes à haute-tension ! C'est un challenge de développer un regard critique sur des projets aussi diversifiés, d'en dégager les enjeux principaux et de réfléchir aux solutions les plus adéquates à mettre en place. Cette diversité de projets nécessite de se réinventer sans cesse mais constitue, selon moi, le sel de ce métier où l'on ne s'ennuie jamais !

**Benjamin Todaro**

Architecte paysagiste  
Promotion 2016

*« Le véritable point fort de l'architecte paysagiste est de pouvoir comprendre et interagir avec des architectes, des environnementalistes, des citoyens... »*

L'architecte paysagiste n'est pas limité à intervenir sur un morceau de parcelle, un jardin ou un petit parc : il est formé pour repenser le paysage de façon beaucoup plus globale.

Outre les cours théoriques et les ateliers projets qui se déroulent dans les trois institutions partenaires, cette formation prévoit l'organisation de stages. En ce qui me concerne, j'ai effectué deux stages totalement différents. Le premier à la Ville de Namur où j'ai travaillé sur l'aménagement des jardins du château de Namur.

Et le second à la société Planeco où j'ai collaboré sur des projets urbanistiques et environnementaux.

Aujourd'hui, je travaille au BEP (Bureau économique de la Province de Namur) au sein du Département « Développement territorial ». Dans une équipe pluridisciplinaire, je gère de A à Z des projets urbanistiques. Et grâce à mes connaissances en botanique, je réalise aussi les plans de plantations des zones d'activités économiques.

Le véritable point fort de l'architecte paysagiste est de pouvoir comprendre et interagir avec des architectes, des environnementalistes, des citoyens... dans l'optique de développer des projets concrets.

**Laurence Wanufelle**

Architecte du Paysage  
Promotion 2006

## DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

L'architecte paysagiste est actif dans différents secteurs :

- les bureaux d'études privés d'architecture du paysage et d'urbanisme ;
- les bureaux d'ingénieurs conseils en environnement et aménagement du territoire ;
- les départements d'études des grandes entreprises d'espaces verts ;
- les services d'espaces verts, des travaux, de l'environnement et de l'urbanisme des administrations communales et régionales.

Le recours à l'architecte paysagiste comme coordinateur est de plus en plus systématique. Il est devenu, dans de nombreux pays européens, un interlocuteur incontournable et recherché de la filière paysage.



Les témoignages

[www.architecturedupaysage.be/metiers](http://www.architecturedupaysage.be/metiers)



# Mobilité internationale

Profiter de ses études pour s'ouvrir sur le monde, apprendre ou approfondir d'autres langues, découvrir d'autres cultures, d'autres savoir-faire est une opportunité à saisir.

Vivre une expérience à l'étranger durant sa formation est enrichissant à tout point de vue et constitue un atout important au début d'une carrière professionnelle.

Les universités et les hautes écoles encouragent donc leurs étudiants à effectuer des séjours à l'étranger et offrent différents programmes d'échange qui assurent, grâce au système ECTS, la possibilité d'obtenir une équivalence académique.

Les mobilités peuvent s'effectuer à différents moments du cursus pour des séjours d'études, des stages, le travail de fin d'études (TFE) ou l'obtention d'un double diplôme.

La durée du séjour peut varier de 6 mois à un an avec un maximum de 12 mois par cycle d'études (cours et stages confondus).

Le choix du type de mobilité et de sa destination, dépend essentiellement du parcours personnel de l'étudiant et de ses objectifs professionnels. La maîtrise de la langue du pays de destination ou son amélioration est également un facteur de choix prédominant.

## SÉJOURS D'ÉTUDES ET DOUBLES DIPLÔMES

Les séjours d'études et les doubles diplômes s'organisent dans le cadre d'accords bilatéraux avec des universités partenaires. Les étudiants qui suivent la formation d'architecte paysagiste bénéficient des accords des trois institutions co-organisatrices de cette formation (HECh, ULB, ULiège).

Une quinzaine de destinations sont actuellement possibles : en Allemagne, Autriche, France, Hongrie, Italie, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Suisse et au Canada.

## STAGES ET TFE

Les étudiants peuvent effectuer leur stage et/ou leur travail de fin d'études à l'étranger.

Dans ce cas, il leur appartient d'accomplir toutes les démarches nécessaires à la recherche de leur(s) lieu(x) de stage et/ou de TFE.

## BOURSES

Les mobilités sont accessibles à tous les étudiants et des bourses sont octroyées sur fonds extérieurs (Erasmus+, ARES-CCD, Fonds de mobilité de la Fédération Wallonie-Bruxelles, etc.).

Certaines bourses sont calculées en tenant compte de la situation sociale de l'étudiant.



Plus d'informations sur la mobilité internationale

[www.architecturedupaysage.be/mobilite-internationale](http://www.architecturedupaysage.be/mobilite-internationale)



# Vie étudiante

## LES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Au-delà de la formation académique, la période des études doit être un moment propice à la découverte et à l'échange !

C'est ce que prône le **Cercle des étudiants architectes paysagistes (CAP)** par l'organisation d'événements et activités. Le CAP propose une petite revue de réflexion, un cycle de conférences, mais également des moments d'échange et de cohésion pour tous les étudiants de bachelier et de master architecte paysagiste.

+ [www.facebook.com/capgbx](http://www.facebook.com/capgbx)

✉ [cap@agrogembloux.be](mailto:cap@agrogembloux.be)

Le CAP fait partie de **l'Association générale des étudiants (AG)** qui est le lieu de rencontre pour tous les étudiants inscrits à Cembloux Agro-Bio Tech.

L'AG est composée de plusieurs commissions qui organisent tout au long de l'année bon nombre d'activités extra-académiques (excursions, soirées, randonnées, matchs d'impro...).

+ [www.agrogembloux.be](http://www.agrogembloux.be)

✉ [contact@agrogembloux.be](mailto:contact@agrogembloux.be)

A Bruxelles, les étudiants peuvent rejoindre le **Bureau des Etudiants d'Architecture (BEDA)**. Cette association étudiante s'implique dans la mise en place, le bon déroulement et l'amélioration du cadre facultaire, mais aussi dans la réalisation d'activités étudiantes diverses.

+ [www.facebook.com/beda.ulb](http://www.facebook.com/beda.ulb)

✉ [ulb.beda@gmail.com](mailto:ulb.beda@gmail.com)

## LES SPORTS

L'Association sportive de Cembloux (ASAC asbl) propose plus de 25 sports différents à des prix extrêmement compétitifs. L'ensemble du programme sportif, détaillé sur le site Internet de l'ASAC, est coordonné par un licencié en éducation physique.

+ [www.asaq.be](http://www.asaq.be)

A Bruxelles, les étudiants peuvent disposer de la carte sport. Elle donne accès durant toute l'année à l'ensemble des activités sportives organisées sur tous les sites de l'ULB et spécifiquement celui du Solbosch et du centre Forêt de Soignes Sports.

+ [www.esprit-ulbsports.eu](http://www.esprit-ulbsports.eu)

## RESTAURANTS

Cembloux Agro-Bio Tech dispose d'un restaurant dont les prix sont résolument démocratiques. Vous y trouverez des repas chauds, des assiettes froides, des sandwiches et autres en-cas. En ville, vous découvrirez également des endroits sympatiques et abordables où manger un morceau entre copains.

A l'ISla, une cafétéria propose de la petite restauration (sandwiches, assiettes froides, pizza...), des collations (viennoiseries...) et des boissons.

L'ULB propose un ensemble de possibilités de restauration, que ce soit sur le site du campus du Solbosch ou à proximité, ainsi que sur le site Flagey.

+ [www.architecturedupaysage.be/se-restaurer](http://www.architecturedupaysage.be/se-restaurer)

## SALLES INFORMATIQUES

Les trois institutions disposent de salles informatiques accessibles aux étudiants architecte paysagiste. Des ordinateurs en suffisance permettent l'utilisation de programmes généraux et didactiques, l'initiation aux principaux logiciels scientifiques, le traitement

des résultats de travaux de recherche ou, simplement, l'accès à Internet. Les étudiants peuvent aussi y utiliser les photocopieurs et imprimantes. L'impression de plans en couleur, à toute échelle et de tout format, est possible. L'utilisation du matériel informatique nécessite néanmoins l'emploi de codes d'accès remis aux étudiants lors de leur inscription à la formation. Toutes les salles sont généralement accessibles aux heures d'ouverture des bâtiments.

À Gembloux Agro-Bio Tech, la salle informatique est ouverte de 8h à 22h en semaine et de 9h à 12h le samedi.

À l'ULB, il existe des salles informatiques sur les campus du Solbosch et de Flagey.

+ [www.architecturedupaysage.be/salles-informatiques](http://www.architecturedupaysage.be/salles-informatiques)

## BIBLIOTHÈQUES

La bibliothèque est avant tout un outil de formation, d'enseignement et de recherche. À Gembloux Agro-Bio Tech, la diversité des salles permet d'étudier dans le calme, d'accéder à l'information ou d'effectuer des travaux en petits groupes. Elle organise diverses formations destinées aux étudiants des trois cycles d'études. On y trouve des ouvrages généraux et de référence, des rapports, des thèses, des cartes, etc. L'accès à l'ensemble des ressources des bibliothèques (livres, eBooks, bases de données et périodiques électroniques) est possible via le site Internet des bibliothèques de l'ULiège.

Les collections de la bibliothèque d'architecture de l'ULB sont orientées vers l'architecture, l'urbanisme et le paysage. La bibliothèque offre plus de 100 places assises et dispose actuellement de 27.000 titres de livres spécialisés en architecture, construction, urbanisme, théorie de l'architecture, logement, parcs et jardins, développement durable, patrimoine, sociologie urbaine, tourisme, etc.

La bibliothèque possède également un important fond de revues belges et étrangères : environ 50 abonnements de périodiques actuels, de nombreux périodiques anciens ainsi qu'une très belle réserve d'ouvrages anciens et précieux. Le catalogue de la bibliothèque est accessible en ligne sur le catalogue CIBLE des bibliothèques de l'ULB.

La bibliothèque de l'ISla propose un ensemble de sources d'informations actualisées et sélectionnées par les enseignants et les bibliothécaires pour leur pertinence en rapport avec chacune des matières étudiées : horticulture, plantes ornementales, cultures maraîchères et fruitières, culture in vitro, culture hydroponique, botanique, biologie, architecture des jardins, paysage, urbanisme, art, matériaux...

La bibliothèque propose une aide personnalisée et les services suivants : prêt gratuit de documents (livres, périodiques, TFE, sauf exceptions), consultation sur place d'encyclopédies et de dictionnaires spécialisés, photocopies, PC à disposition des utilisateurs pour Internet et travaux personnels, un serveur de bases de données bibliographiques internationales (STNEASY) de plus de 100 bases dans les différents domaines scientifiques et techniques.

+ [www.architecturedupaysage.be/bibliotheques](http://www.architecturedupaysage.be/bibliotheques)



# Vie pratique

## LOGEMENTS À GEMBLOUX

Si vous souhaitez vivre à Gembloux pendant vos études, vous avez le choix entre deux types de logements :

### LES LOGEMENTS À LA FACULTÉ

Le home universitaire, situé sur le campus, compte 58 chambres individuelles. Le loyer mensuel approximatif pour ce type de logement varie de 195 à 225 €. Il est déterminé en fonction des revenus des parents.

Si vous souhaitez loger au home universitaire, voici la procédure à suivre :

1. complétez le formulaire de demande de logement accessible sur le site internet de la Faculté dès le mois d'avril ;
2. envoyez les annexes requises au service d'Aide à la vie étudiante dès que possible ;
3. effectuez votre inscription en tant qu'étudiant dans les tous premiers jours du mois de juillet.

L'attribution des chambres est effectuée par la Commission des Affaires sociales qui se réunit toujours au début du mois de juillet. Seuls les dossiers complets (formulaire de demande de logement et annexes) sont examinés par la Commission.

La date précise de clôture des dossiers est habituellement communiquée sur le site internet dans le courant du mois de mai.

### LES LOGEMENTS EN VILLE

À Gembloux, il y a chaque année, environ 1.000 logements en location chez des propriétaires privés (chambres, studios et appartements).

Le loyer mensuel toutes charges comprises s'élève à environ 285 € pour une chambre chez l'habitant et à 310 € pour une chambre dans un logement communautaire.

Une liste des logements est disponible sur le site internet de la Faculté. Pour rechercher un logement pour la rentrée de septembre, il est conseillé de consulter le site à partir du 15 mai.

## LOGEMENTS À BRUXELLES

L'ULB offre un grand nombre de possibilités de logements universitaires et privés, sur et hors campus : chambres (ou «kots»), en résidences universitaires ULB ou privées, en internat, en communautaire, chambres flats, appartements meublés ou non, studios, appartements ou maisons à partager, logements intergénérationnels...

Les prix varient entre autres suivant l'aménagement et le confort.

Pour les résidences universitaires ULB ou privées, l'étudiant qui souhaite obtenir une chambre doit introduire une demande via un formulaire en ligne accessible de février à mai.

L'Office du logement de l'ULB centralise les offres de logement et informe sur les conditions et usages de la location. Ce service met à votre disposition sa base de données.



## LE SERVICE D'AIDE À LA VIE ÉTUDIANTE

Le service d'Aide à la vie étudiante est à votre disposition pour faciliter votre séjour à Gembloux et favoriser la poursuite de vos études.

Il peut vous être utile en diverses circonstances :

- constituer un dossier de demande pour la location d'une chambre sur le site universitaire ;
- bénéficier d'une aide financière, d'un prêt sur bourse d'études de la Fédération Wallonie-Bruxelles ou d'une réduction du droit d'inscription ;
- informer et effectuer avec vous toutes les démarches en matière de bourses d'études, de mutuelle, d'allocations familiales, de défense des droits du locataire, de demande d'aide auprès d'un CPAS ;
- écouter et conseiller lors de problèmes personnels ou familiaux.

Sous certaines conditions et en fonction des plafonds de revenus, le service d'Aide à la vie étudiante peut accorder une **réduction des droits d'inscription**.

La demande de réduction des droits d'inscription doit se faire pour le 30 septembre, soit en vous présentant au service d'Aide à la vie étudiante au moment de votre inscription, soit en renvoyant par courrier à ce même service votre formulaire de demande de réduction des droits d'inscription..

Il est préférable d'effectuer toutes les démarches relatives aux réductions avant de payer vos droits d'inscription.

Les étudiants qui ne peuvent obtenir de réduction des droits d'inscription peuvent introduire **une demande d'étalement de paiement des droits d'inscription** auprès du service d'Aide à la vie étudiante.

Attention, les **demandes d'allocations d'études** doivent être introduites en ligne sur le site de la Fédération Wallonie-Bruxelles :

+ [www.allocations-etudes.cfwb.be](http://www.allocations-etudes.cfwb.be)

# Inscriptions

Les inscriptions aux cycles de bacheliers et de masters s'effectuent, pour tous les étudiants belges et de l'Union européenne, par le biais d'un formulaire en ligne accessible sur le site internet de l'Université de Liège.

## LES DOCUMENTS À FOURNIR DÉPENDENT DE VOTRE SITUATION PERSONNELLE :

### Pièce d'identité

 **Titre légal d'accès** : C.E.S.S. (pour les étudiants belges sortant de rhéto ou sans passé académique), baccalauréat, bachelier, master...

Pour une inscription en bachelier en tant qu'étudiant étranger :

+  **Équivalence du diplôme** à solliciter auprès du service des équivalences de la Fédération Wallonie-Bruxelles avant le 15 juillet :

[www.equivalence.cfwb.be](http://www.equivalence.cfwb.be) ;

+  **Relevé de notes** du baccalauréat ou titre similaire.

 **Justificatifs des 5 dernières années** : séjour linguistique, 7ème spéciale - Bulletins, relevés de notes, attestations d'inscription - Diplômes obtenus.

 **Attestation prouvant l'absence de dette dans un autre établissement supérieur** (si inscription dans une université ou une haute école de la Fédération Wallonie-Bruxelles les trois dernières années).

 **Certificat médical** : lors d'une inscription, il est obligatoire de fournir un certificat médical. Un document type est disponible en ligne.

**Les documents requis doivent être scannés et téléchargés au moment de l'encodage de vos données dans le formulaire en ligne.**

## Les étudiants hors Union européenne

doivent obligatoirement introduire une demande d'admission via la procédure en ligne avant le 30 avril.

## PÉRIODE D'INSCRIPTION

Du 01/07 au 30/09

## DROITS D'INSCRIPTION (ANNUEL)

Taux normal : 835 €

Taux intermédiaire : 374 €

Taux boursier : 0 €

Pour confirmation des dates et droits d'inscription 2018-2019 :

+ [www.architecturedupaysage.be/inscriptions](http://www.architecturedupaysage.be/inscriptions)

## CONDITIONS D'ACCÈS

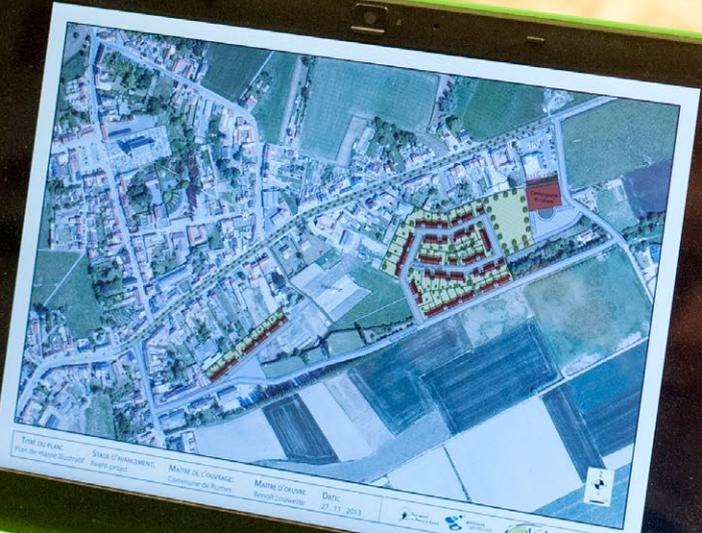
Il existe de nombreuses possibilités d'accès aux formations organisées par Gembloux Agro-Bio Tech.

Retrouvez les cas d'admission directe et les conditions d'accès :

+ [www.architecturedupaysage.be/conditions-acces](http://www.architecturedupaysage.be/conditions-acces)

Si votre situation actuelle ne fait pas l'objet d'un cas d'admission directe, sachez que vous avez la possibilité de soumettre votre demande à la décision des autorités par le biais de la procédure en ligne.

**Les inscriptions à la formation d'architecte paysagiste ne sont ni soumises au numerus clausus, ni conditionnées par la réussite d'un concours.**



TITRE DU PLAN: Plan de Masse Bouchard	SICR D'AMENAGEMENT: Aménagement	MAÎTRE DE L'ŒUVRE: Communauté de Bures	MAÎTRE D'ŒUVRE: Société Lorraine	Date: 27.11.2013
--	------------------------------------	---	-------------------------------------	---------------------

SONY





# Lieux des cours et accès

La formation d'architecte paysagiste se déroule sur 3 sites :  
 Gembloux Agro-Bio Tech, Gembloux ISIA et Bruxelles ULB Solbosch et Flagey.

## ISIA

Rue Verlaine, 9 - 5030 Gembloux

## GEMBLoux AGRO-BIO TECH

### Entrée principale

Passage des Déportés, 2 - 5030 Gembloux  
 (entrée 2)

### Parking Espace Senghor

Avenue de la Faculté d'Agronomie, 11 - 5030 Gembloux  
 (entrée 7)

+ [www.gembloux.uliege.be/acces](http://www.gembloux.uliege.be/acces)

### En train

La gare de Gembloux est située à environ 10 minutes à pied de la Faculté et à 20 minutes de l'ISIA.

+ [www.belgianrail.be/fr](http://www.belgianrail.be/fr)

### En bus

Les deux institutions gembloutoises sont accessibles via les lignes de bus qui desservent Gembloux : 147a (Gembloux - Fleurus-Tamines), 148 (Gembloux - Ramillies - Landen), 27 (Gembloux - Chastre - Marbais), 144a (Gembloux - Jemeppe-sur-Sambre), 247a (Gembloux - Corroy - Sombreffe), 347a (Gembloux - Saint-Martin - Tongrinne/Onoz), 32 (Namur - Gembloux), 25 (Jodoigne - Thorembois - Saint-Trond - Gembloux).

+ [www.infotec.be](http://www.infotec.be)



## FACULTÉ D'ARCHITECTURE LA CAMBRE HORTA

### Entrée principale

Campus du Solbosch

Avenue Franklin D. Roosevelt, 50 - 1050 Bruxelles

### Site Flagey

Place Flagey, 19 - 1050 Bruxelles

Le Campus du Solbosch est le campus principal de l'Université. Il abrite notamment les salles de cours pour le cycle de bachelier ainsi que l'administration et les services généraux de l'Université.

Le site de Flagey abrite les salles de cours du cycle de master, la bibliothèque et les activités administratives de la Faculté d'Architecture (La Cambre-Horta).

+ [www.ulb.ac.be/campus](http://www.ulb.ac.be/campus)

### En train

Les gares d'Etterbeek et de Boondael sont les plus proches du Campus Solbosch (une dizaine de minutes). La gare du Luxembourg est la plus proche du site Flagey (une quinzaine de minutes). Toutefois, depuis les autres gares bruxelloises, il est tout aussi facile de rejoindre le campus, via les différentes lignes de métro ou de bus.

+ [www.ulb.ac.be/campus](http://www.ulb.ac.be/campus)

### En bus

Le bus 71 est le bus qui relie le campus du Solbosch, le site Flagey et le centre ville.

+ [www.stib.be](http://www.stib.be)



# Programmes et horaires

30 | Exemples de grilles horaires  
Bachelier bloc 1 (Quadrimestre 1 - 2017-2018)

31 | Programmes architecte paysagiste 2018-2019  
31. Bachelier architecte paysagiste  
35. Master architecte paysagiste

## LISTE DES ABRÉVIATIONS UTILISÉES DANS LES PROGRAMMES

Th	Théorie
Pr	Pratique
TD	Travaux dirigés
Au	Autres (voir dans le libellé du cours)
SEM	Séminaires
EXCU	Excursion
REM	Rémédiation
E-Lrng	E-Learning (apprentissage en ligne)

 Les fiches détaillées des cours ainsi que les cours prérequis et corequis se trouvent dans la version en ligne des programmes  
[www.architecturedupaysage.be/programmes](http://www.architecturedupaysage.be/programmes)

Les fiches détaillées des cours reprennent notamment les contenus du cours, la langue, les acquis d'apprentissage, les activités prévues, les méthodes d'enseignement et les modalités d'évaluation. Pour les visualiser, sélectionnez le programme puis cliquez sur le code du cours recherché.

# Exemples de grilles horaires

Il n'existe pas de modèle « type » d'une semaine de cours à l'Université. Les horaires varient d'une semaine à l'autre. Sont reprises ci-dessous, à titre indicatif, deux semaines extraites de l'horaire de cours du bloc 1 du bachelier architecte paysagiste.

## Semaine du 5 au 9 février 2018 (Quadrimestre 2)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8H00					
9H00			CHIMIE GÉNÉRALE (TH)		BIOSPHERE, AGR. ET SOCIÉTÉ (TH)
10H00	ATELIER PROJET			MOYENS D'EXPRESSION (TD)	
11H00	ATELIER PROJET	BIOSPHERE, AGR. ET SOCIÉTÉ (TH)	MATHÉMATIQUE / PHYSIQUE (TH)		ESTHÉTIQUE DU PAYSAGE (TH)
12H00					
13H00					
14H00				MATHÉMATIQUE / PHYSIQUE (TP)	TECHNIQUES HORTICOLES (TH)
15H00	ATELIER PROJET				
16H00					
17H00					
18H00					

## Semaine du 16 au 20 avril 2018 (Quadrimestre 2)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8H00					
9H00		MATHÉMATIQUE / PHYSIQUE (TP)	CHIMIE (TH)		BIOSPHERE, AGRICULTURE & SOCIÉTÉ (TH)
10H00	ATELIER PROJET			MOYENS D'EXPRESSION (TD)	
11H00	ATELIER PROJET	BIOSPHERE, AGR. ET SOCIÉTÉ (TH)	MATHÉMATIQUE / PHYSIQUE (TH)		ESTHÉTIQUE DU PAYSAGE (TH)
12H00					
13H00					
14H00				MATHÉMATIQUE / PHYSIQUE (TP)	
15H00	ATELIER PROJET	CONNAISSANCE DES VÉGÉTAUX (TP)			
16H00					
17H00					
18H00					

# Bachelier architecte paysagiste

une collaboration entre la Faculté d'Architecture La Cambre-Horta-ULB, l'ISla Gembloux-HECh et Gembloux Agro-Bio Tech-ULiège.

## BLOC 1

	QUADRI	TH	PR	AU	ECTS
<b>DOMAINE HABITER</b>					
Territoire et Paysage	1	36			3
<b>DOMAINE ENVIRONNEMENT</b>					
Biosphère, 1 <sup>ère</sup> partie	1				6
Sciences de la Terre		36			
Climat, sols, végétation		36			
Biosphère, 2 <sup>ème</sup> partie	2				6
Biosphère, agriculture et société		42		2h ATR	
Pédologie		24			
<b>DOMAINE PRODUIRE</b>					
Sciences du végétal	1				6
Botanique : organisation des plantes à graines		24	20		
Connaissance des végétaux, 1 <sup>ère</sup> partie		10	24		
Techniques du végétal	2				3
Techniques horticoles		24			
Connaissance des végétaux, 2 <sup>ème</sup> partie		5	10		
<b>DOMAINE PERCEPTION</b>					
Théorie du paysage	1	36			3
Esthétique du paysage	2	36			3
<b>DOMAINE OUTILS TRANSVERSAUX</b>					
Arts plastiques, 1 <sup>ère</sup> partie	1				3
Géométrie descriptive			24		
Moyens d'expression			12		
Arts plastiques, 2 <sup>ème</sup> partie : moyens d'expression	2		36		3
Sciences de base	2				6
Mathématique/Physique		24	24		
Chimie		24			
<b>DOMAINE PROJET</b>					
Atelier Projet 1 - Identifier	TA		200		18



## BLOC 2

	QUADRI	TH	PR	AU	ECTS
<b>DOMAINE HABITER</b>					
Cultures constructives 1	1				3
Connaissance des matériaux		24			
Mise en oeuvre		12			
Histoire et paysage : histoire de l'art des jardins	1	36			3
Cultures constructives 2	2				3
Mise en oeuvre		24			
Structures 1		12			
Urbanité et paysage	2	36			3
Histoire de l'architecture et de l'art	2				3
Histoire de l'architecture		18			
Histoire de l'art		18			
<b>DOMAINE ENVIRONNEMENT</b>					
Diversité et gestion des écosystèmes	2				6
Écologie urbaine		12	12		
Fondement d'agriculture		20		4h ATR	
Forêts et écosystèmes forestiers		24			
<b>DOMAINE PRODUIRE</b>					
Connaissance du végétal : connaissance des végétaux, 3 <sup>ème</sup> partie	1	12	24		3
Composition végétale	2				3
Connaissance des végétaux, 4 <sup>ème</sup> partie			12		
Composition végétale			24		
<b>DOMAINE OUTILS TRANSVERSAUX</b>					
Arts plastiques, 3 <sup>ème</sup> partie : moyens d'expression	1		36		3
DAO/CAO 2D	1		36		3
Infographie	1		36		3
Mathématiques appliquées	1	36			3
DAO/CAO 3D	2		36		3
<b>DOMAINE PROJET</b>					
Atelier Projet 3 - Cohabiter, 1 <sup>ère</sup> partie	1		92	16h ATR	9
Atelier Projet 4 - Cohabiter, 2 <sup>ème</sup> partie	2		108		9

## BLOC 3

	QUADRI	TH	PR	AU	ECTS
<b>DOMAINE HABITER</b>					
Cultures constructives 3 : Structures 2	1	36			3
<b>DOMAINE ENVIRONNEMENT</b>					
Ecologie du paysage	1	36			3
<b>DOMAINE PRODUIRE</b>					
Société et paysage	1				6
Sociologie et paysage		24			
Géographie du paysage		20		4h AUTR	
Socio-politique et économie		24			
<b>DOMAINE OUTILS TRANSVERSAUX</b>					
Analyse spatiale	1				6
Topographie		12	12		
SIC		8	28		
Anglais, 1 <sup>ère</sup> partie	1	36			3
Cahier des charges	1	36			3
Gestion de bureaux d'études	2	36			3
Analyse et critique des paysages	2		36		3
<b>DOMAINE PROJET</b>					
Atelier Projet 5 - Ecosystemer	1		108		9
<b>DOMAINE STAGE</b>					
Stage	2				18
Acquis de stage	2		36		3

# Master architecte paysagiste

une collaboration entre la Faculté d'Architecture La Cambre-Horta-ULB, l'ISia Gembloux-HECh et Gembloux Agro-Bio Tech-ULiège.

## BLOC 1

	QUADRI	TH	PR	AU	ECTS
<b>DOMAINE HABITER</b>					
Incidences environnementales : concepts et méthodologie	1	12	6	18h ATR	3
Patrimoine et Paysage	1	36			3
<b>DOMAINE ENVIRONNEMENT</b>					
Paysage et biodiversité	1	36			3
Gestion de l'environnement	2				6
Hydrologie générale		12	12		
Gestion intégrée des eaux		20		4h ATR	
Paysage et services écosystémiques		10	6	8h ATR	
<b>DOMAINE PRODUIRE</b>					
Gestion des stress végétaux	1				3
Maladies des plantes		12		2h ATR	
Gestion des bio-agresseurs		20	4		
Agriculture urbaine	2				6
Fondements en agriculture urbaine		24			
Production animale et végétale en milieu urbain		24			
Stress et protection des végétaux en milieu urbain		24			
<b>DOMAINE PERCEPTION</b>					
Philosophie de la nature et du paysage	1	36			3
Philosophie et éthique du paysage	2	36			3
Art et Paysage	2	36			3
<b>DOMAINE OUTILS TRANSVERSAUX</b>					
Communication et participation	1				3
Techniques de communication			12		
Gestion participative		18		6h ATR	
Droit	1				3
Droit de l'environnement		18			
Droit de l'urbanisme		18			
<b>DOMAINE PROJET</b>					
Atelier Projet 6 - Paysager, 1 <sup>ère</sup> partie	1		108		9
Atelier Projet 7 - Paysager, 2 <sup>ème</sup> partie	2		144		12

## BLOC 2

	QUADRI	TH	PR	AU	ECTS
<b>DOMAINE OUTILS TRANSVERSAUX</b>					
Anglais, 2 <sup>ème</sup> partie	2		36		3
<b>DOMAINE PROJET</b>					
Atelier Projet 8 - Créer	2		144		12
<b>PORTFOLIO</b>					
Portfolio	1				5
<b>DOMAINE TFE</b>					
Travail de fin d'études	2				16
<b>CHOISIR 4 MODULES PARMIS LES 6 MODULES PROPOSÉS</b>					
<b>PAYSAGE, ECOSYSTEME, BIODIVERSITE</b>					
Ingénierie écologique	1	19	15	23h EXCU	6
<b>PLANTE ET VILLE</b>					
Plante et ville	1				6
Agriculture et ville		8		12h EXCU, 10h TD	
Biodiversité et ville		24			
<b>PAYSAGE TERRITOIRE</b>					
Ville territoire	1	24	48		6
<b>VILLE DURABLE</b>					
Ville durable	1	24	48		6
<b>TECHNIQUES DU PAYSAGE</b>					
Techniques du paysage	1	24	48		6
<b>PAYSAGE ET SOCIETE</b>					
Paysage et société	1	36	36		6

## Crédits complémentaires

	QUADRI	TH	PR	AU	ECTS
<b>DOMAINE HABITER</b>					
Urbanité et paysage	2	36			3
<b>DOMAINE ENVIRONNEMENT</b>					
Biosphère, 1 <sup>ère</sup> partie	1				6
Sciences de la Terre		36			
Climat, sols, végétation		36			
Écologie du paysage	1	36			3
Biosphère, 2 <sup>ème</sup> partie	2				6
Biosphère, agriculture et société		42		2h AUTR	
Pédologie		24			
Diversité et gestion des écosystèmes	2				6
Écologie urbaine		12	12		
Fondement d'agriculture		20		4h AUTR	
Forêts et écosystèmes forestiers		24			
<b>DOMAINE PRODUIRE</b>					
Société et paysage	1				6
Sociologie et paysage		24			
Géographie du paysage		20		4h AUTR	
Socio-politique et économie		24			
<b>DOMAINE PERCEPTION</b>					
Esthétique du paysage	2	36			3
<b>DOMAINE OUTILS TRANSVERSAUX</b>					
Analyse spatiale, SIG	1	8	28		3
Anglais, 1 <sup>ère</sup> partie	1	36			3
Analyse et critique des paysages	2		36		3
<b>DOMAINE PROJET</b>					
Atelier Projet 5 - Ecosystemer	1		108		9
Atelier Projet 4 - Cohabiter, 2 <sup>ème</sup> partie	2		108		9



# Contacts utiles

---

## GEMBLoux AGRO-BIO TECH - ULiège

### Adresse de la Faculté

Passage des Déportés, 2  
B-5030 Gemblooux

### Information sur les études

Ariane Dukers  
Tél. : +32 (0)81 62 22 65  
Fax : +32 (0)81 62 25 54

✉ [info.gembloux@uliege.be](mailto:info.gembloux@uliege.be)

### Inscriptions et Apparatotat

Dimitri Sève – Sonia Bossière

Tél. +32 (0)81 62 24 76

Fax +32 (0)81 62 21 68

✉ [inscriptions.gembloux@uliege.be](mailto:inscriptions.gembloux@uliege.be)

### Aide à la vie étudiante - Logement à la Faculté

Françoise Decamp

Tél. : +32 (0)81 62 21 35

Fax : +32 (0)81 62 21 68

✉ [service.social.gembloux@uliege.be](mailto:service.social.gembloux@uliege.be)

### Logement en ville

Michelle Moreau-Van Marsenille

Tél. : +32 (0)81 62 26 72

Fax : +32 (0)81 62 21 68

✉ [logementville.gembloux@uliege.be](mailto:logementville.gembloux@uliege.be)

---

## ISla GEMBLoux - HECh

### Adresse du Campus

ISla Gemblooux  
Rue Verlaine, 9  
B-5030 Gemblooux

### Secrétariat des études

Tél. : +32 (0)81 62 56 10

Fax : +32 (0)81 61 12 02

✉ [secre.isiqx@hech.be](mailto:secre.isiqx@hech.be)

---

## FACULTÉ D'ARCHITECTURE LA CAMBRE-HORTA - ULB

### Adresse de la Faculté

Place Flagey, 19  
B-1050 Bruxelles

Les cours ont principalement lieu sur le Campus Solbosch dans le bâtiment U, 5ème étage et dans le bâtiment K.

### Secrétariat Etudiants

Tél. : +32 (0)2 639 24 50

Fax : +32 (0)2 647 46 55

✉ [secretariat-etudiants.archi@ulb.ac.be](mailto:secretariat-etudiants.archi@ulb.ac.be)

Tél. : +32 (0)2 650 21 73

Fax : +32 (0)2 650 21 55

✉ [office.du.logement@ulb.ac.be](mailto:office.du.logement@ulb.ac.be)

Courrier :

ULB, CP 166, avenue F.D. Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles

Localisation :

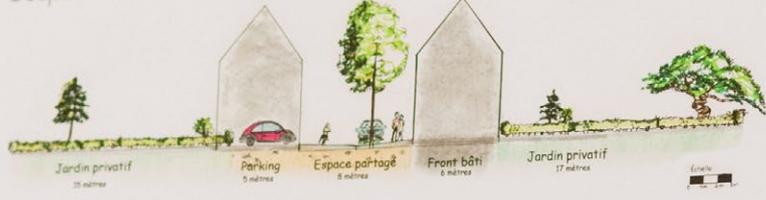
Campus du Solbosch, avenue Paul Héger 22,  
B-1000 Bruxelles

### DSCU, Service Logement de l'ULB



Le quartier crée dans le projet, longe la rue de Gaurain, où rassemble de nombreuses fermes réhabilitées en habitations.

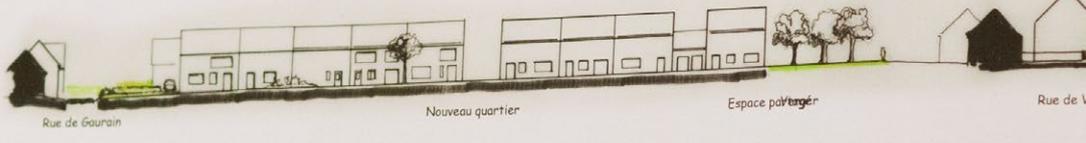
Coupe A-A:



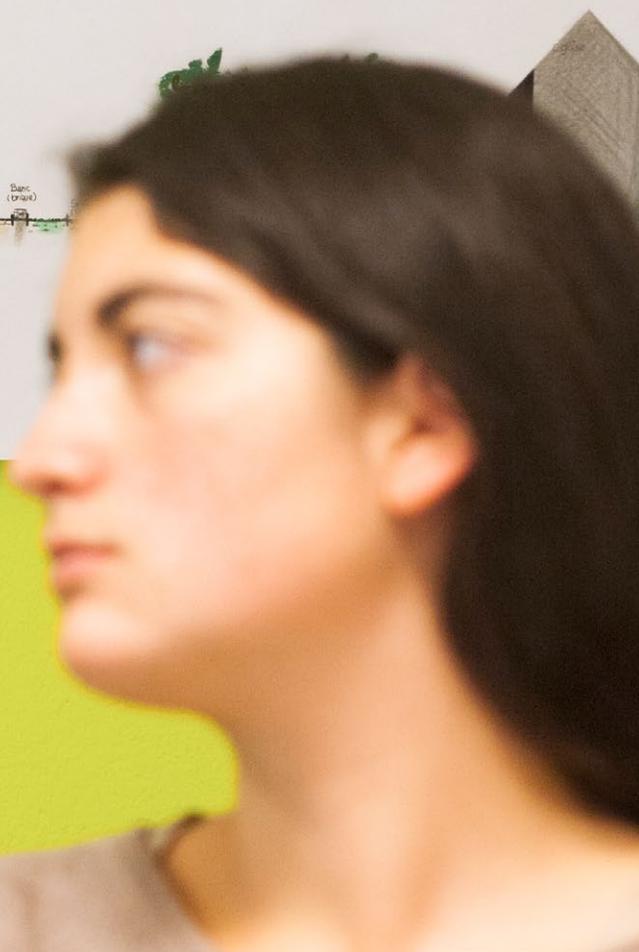
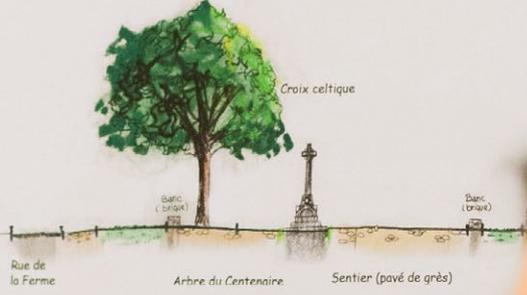
Illustrations de référence



Coupe B-B:



Coupe C-C:



Photos : Jean-Louis Wertz et Cembloux Agro-Bio Tech, sauf p.4, p.21 : Quanah Zimmerman, p.14, p.18 : Faculté d'Architecture La Cambre-Horta, Éditeur responsable : Quanah Zimmerman - Passage des Déportés 2 à B-5030 Cembloux Graphisme : www.pascallienard.com Impression : AZ-PRINT



## S'INFORMER, CHOISIR ET SE PRÉPARER

Portes ouvertes, cours ouverts,  
animations d'aide au choix,  
séances d'informations, concours...

## VOS RENDEZ-VOUS SUR

[www.architecturedupaysage.be/futur-etudiant](http://www.architecturedupaysage.be/futur-etudiant)

Gembloux Agro-Bio Tech  
Université de Liège

### Information sur les études

Passage des Déportés, 2 Tél.: +32 (0)81 62 22 65  
B-5030 Gembloux Fax: +32 (0)81 62 25 54

✉ [info.gembloux@uliege.be](mailto:info.gembloux@uliege.be)  
+ [www.architecturedupaysage.be](http://www.architecturedupaysage.be)

 **LIÈGE université**  
**Gembloux**  
**Agro-Bio Tech**

 ISta  
Gembloux  
heCh  
CHARLEMAGNE

**Faculté**  
**d'Architecture**  
**La Cambre Horta** 